

Quel modèle de **commerce international** pour **demain ?**



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le commerce agricole international est à bout de souffle. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est paralysée, incapable d'arbitrer entre développement, sécurité alimentaire et équité. Le nouveau numéro de Phosphore soulève un enjeu essentiel : quel cadre multilatéral pourrait remplacer ou réformer l'OMC, afin de réaliser un commerce agricole plus juste et durable ?

Quelques chiffres clés



16,7%

de la population mondiale vit dans les pays les moins avancés (PMA) en 2023



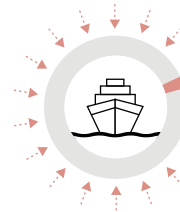
22%

des personnes souffrant de la faim dans le monde se trouve dans les PMA en 2022



1,5%

Part des PMA dans les exportations mondiales agricoles (en 2022)



3%

Part des importations des PMA dans le commerce agricole international

Depuis 2020, les chocs provoqués successivement par la Covid-19, la guerre en Ukraine et le tournant nationaliste-autoritaire étasunien ont révélé les fragilités d'un modèle dominé depuis longtemps par la recherche d'avantages comparatifs, du profit à court terme, la concentration des terres et l'exploitation des ressources naturelles.

Des marchés agricoles intrinsèquement instables

Les marchés agricoles obéissent à des logiques particulières. L'offre dépend de processus biologiques et climatiques, tandis que la demande reste rigide, dictée par les besoins vitaux. Les temps de production, les anticipations des agriculteur·ice·s, la financiarisation des marchés agricoles et les effets du dérèglement climatique provoquent une instabilité structurelle de l'offre : les prix agricoles fluctuent violemment, menaçant autant les producteur·ice·s que les consommateur·ice·s.

Ces déséquilibres justifient des politiques publiques fortes : régulation des prix, filets de sécurité, stocks publics ou soutiens ciblés. Or, le cadre actuel du commerce international, façonné par l'OMC, limite fortement ces outils au nom de la libre concurrence.

Commerce et sécurité alimentaire : une équation piégée

Le commerce international joue un rôle ambigu : s'il permet à de nombreux pays importateurs d'assurer leur approvisionnement alimentaire, il accroît dans le même temps leur dépendance à des marchés de plus en plus volatils. Si l'ouverture commerciale a parfois favorisé la baisse des prix alimentaires, elle a aussi aggravé la concurrence déloyale entre agricultures inégales et accéléré l'uniformisation des régimes alimentaires au profit des produits ultra-transformés.

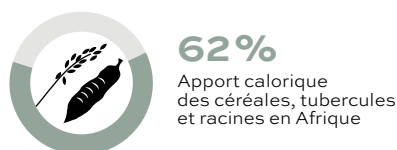
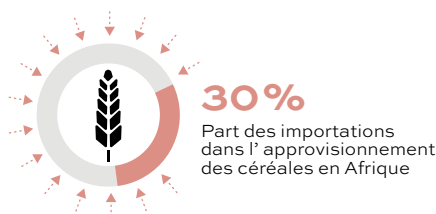
Les pays les moins avancés (PMA), notamment en Afrique, incarnent cette dépendance : un déficit public structurel les empêche de soutenir les producteur·ice·s et les soumet à une vulnérabilité extrême aux variations des marchés agricoles : en 2022, ces pays représentent 22 % des personnes sous-alimentées dans le monde.

Autrement dit, sans politiques nationales fortes, les règles actuelles du commerce agricole ne permettent pas d'atteindre les objectifs de sécurité alimentaire.

L'OMC dans l'impasse

Depuis 1995, l'OMC encadre le commerce agricole via son Accord sur l'agriculture (AsA). Inspiré de la théorie de l'avantage comparatif, il repose sur une spécialisation des productions agricoles et sur une ouverture des marchés nationaux. En pratique, ce dispositif fige les inégalités : les pays riches continuent de soutenir massivement leur agriculture, tandis que les pays du Sud global voient leur marge de manœuvre réduite, incapable de combler le fossé qui les sépare des pays du Nord en matière de productivité agricole.

Les négociations censées corriger ces déséquilibres, notamment le cycle de Doha lancé en 2001, n'ont jamais abouti. Seuls quelques accords mineurs (stocks publics en 2013, fin des subventions à l'export en 2015) ont été adoptés. Résultat : les États reprennent aujourd'hui la main, multipliant politiques agricoles nationales et mesures protectionnistes – un signe de désaveu du système multilatéral.



Des alternatives en gestation

Face à la paralysie de l'OMC, la société civile et certains centres de recherche esquissent d'autres voies. Trois propositions sont mises en lumière :

1. LA CHARTE DE LA HAVANE (1948)

Initiative qui devait donner naissance à l'Organisation internationale du commerce (OIC), la charte prône un commerce soumis à la coopération entre États et à la régulation des marchés de produits de base. Les accords intergouvernementaux fixeraient prix et quantités sur plusieurs années, protégeant producteur·ice·s et consommateur·ice·s des envolées des prix des marchés.

2. LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE DE LA VIA CAMPESINA

Le grand syndicat paysan international défend une refondation totale du système : priorité aux droits humains, relocalisation des échanges, interdiction du dumping et contrôle démocratique des politiques agricoles. Chaque pays devrait pouvoir définir librement sa stratégie alimentaire, avec le soutien des institutions onusiennes (FAO, CNUCED, CSA).

Mais la faisabilité d'un tel cadre interroge : ces agences disposent de peu de pouvoirs contraignants et manquent de ressources. La mise en place d'un nouveau régime supposerait aussi un transfert d'expertise hors de l'OMC, complexe et coûteux.

3. L'ACCORD SUR L'AGRICULTURE RÉIMAGINÉ (AOA REI)

Élaboré par des chercheuses de l'IATP et de l'Université de Berne, ce projet vise une réécriture technique et juridique de l'Accord sur l'agriculture. Il place au cœur du traité les droits humains, la coopération internationale, la prospérité soutenable et les systèmes alimentaires durables.

Sa précision et son langage juridique en font une alternative crédible, mais plus technocratique et moins militante que celle de La Via Campesina. Le concept de sécurité alimentaire y supplante celui, plus politique, de souveraineté alimentaire.

Réinventer le multilatéralisme

Les récents tournants protectionnistes américains – droits de douane « réciproques » instaurés par l'administration Trump en 2025 – ont encore fragilisé l'édifice multilatéral. Les règles de la nation la plus favorisée sont ignorées et les pays les plus pauvres en subissent directement les conséquences.

Dès lors, trois pistes se dessinent :

- **Un multilatéralisme post-OMC**, reposant sur le Comité pour la sécurité alimentaire mondiale (CSA) de la FAO comme organe de gouvernance : inclusif, intergouvernemental et fondé sur le droit à l'alimentation.
- **Une réforme interne de l'OMC**, intégrant les promesses du cycle de Doha, une refonte de l'Accord sur l'agriculture, la redéfinition de ses objectifs autour des droits humains et de l'environnement, tout en conservant le principe du consensus pour préserver la souveraineté étatique.

- **Une coalition de volontaires**, regroupant pays du Nord et du Sud décidés à avancer sans les États-Unis, articulant de nouvelles chaînes d'approvisionnement « amicales » (*friendshoring*).

L'Union européenne, quant à elle, doit réellement œuvrer pour le multilatéralisme en cessant de multiplier les accords de libre-échange bilatéraux et en se faisant écho aux revendications des pays du Sud global. Les ONG recommandent aussi de supprimer les privilèges hérités de l'OMC en révisant la Politique agricole commune : rendre les aides directes moins exportatrices et cibler les pratiques agricoles durables.

Vers un nouveau pacte commercial

Les crises successives ont redistribué les cartes : le commerce international ne peut plus être conçu comme une fin en soi, mais comme un moyen au service du droit à l'alimentation, de la justice sociale et de la transition agroécologique.

SORTIR DU CARCAN NÉOLIBÉRAL IMPLIQUE :

- DE REPLACER la sécurité et la souveraineté alimentaires au cœur des politiques ;
- DE RENFORCER la coopération entre États plutôt que la compétition ;
- DE SUBORDONNER les règles du commerce aux droits fondamentaux et aux limites planétaires.

La refondation du commerce mondial ne viendra ni spontanément des institutions, ni des marchés, mais de la capacité des sociétés civiles à imposer une vision alternative. Entre réforme et rupture, le choix d'un modèle commercial juste, solidaire et durable demeure ouvert.



La réalisation de la Collection Phosphore est une collaboration entre les ONG Autre Terre, Humundi et Iles de Paix.

Auteur

Jonas Jaccard

Comité de relecture

Naiké Alberti, Pierre Coopman, Laura Deflandre, François Grenade, Frédéric Courleux, Laurence Roudart, Caroline Dommen.

Réalisation - infographies

<https://www.marmelade.be>

Photos

couvertures 1 & 4 : Darksite,
Tous droits de reproduction réservés
Imprimé sur papier recyclé.

Éditeur Responsable

Benoît De Waegeneer,
4 rue aux Laines, 1 000 Bruxelles

Avec le soutien de la

fédération Wallonie-Bruxelles



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

et de la Direction générale de la
coopération au développement (DGD)



Belgique

partenaire du développement

La collection Phosphore est une série d'études lancée par le collectif SIA (Humundi, Iles de Paix, Autre Terre) sur les enjeux des systèmes alimentaires. Elle se caractérise par l'analyse d'enjeux contestés qui animent les arènes de décision des systèmes alimentaires. Elle cherche à comprendre les grilles de lecture qui sous-tendent les discours politiques, les arguments en compétition et leur validité scientifique. Chaque numéro se veut un état des lieux d'un débat, et vise à armer les lecteurs dans la controverse.



humundi **iles de paix**